



Plan d'Urbanisme Directeur

PLAN DE ZONAGE  
Mont-Dore Sud

Echelle: 1/5 000

Approuvé par la délibération:  
n°7-2013/APS du 28 mars 2013

**PLAN**  
**N° 10 - PZ Mont-Dore Sud**

Réalisation cartographique: Thémis

LEGENDE

- UA 1 - Zone urbaine du centre-ville
  - UBa - Zone urbaine de pôles de quartiers
  - UBb1 et UBb2 - Zone urbaine résidentielle
  - UBc1 et UBc2 - Zone urbaine d'habitat diffus
  - Ula - Zone urbaine d'activités économiques: commerces, services et artisanat
  - Ulb - Zone urbaine d'activités économiques: industries et artisanat
  - UL - Zone urbaine de loisirs
  - TC - Zone de terres coutumières
  - NL - Zone naturelle de loisirs
  - NC - Zone naturelle d'exploitation et de valorisation des ressources agricoles
  - Nct - Zone tampon (entre zones NC et zones résidentielles)
  - Nmin - Zone naturelle d'exploitation et de valorisation des ressources minières
  - ND - Zone naturelle protégée
  - NDm - Zone naturelle protégée des mangroves
  - AU - Zone à urbaniser stricte
  - AUUA2 et AUUA3 - Zone à urbaniser en zone centrale
  - AUUBa - Zone à urbaniser en zone urbaine de pôles de quartier (UBa)
  - AUUBb1 et AUUBb2 - Zone à urbaniser en zone résidentielle (UBb1 et UBb2)
  - AUUBc1 et AUUBc2 - Zone à urbaniser en zone urbaine résidentielle (UBc1 et UBc2)
  - AUUla - Zone à urbaniser en zone urbaine d'activités économiques: commerces, services, artisanat (Ula)
  - AUUlb - Zone à urbaniser en zone urbaine d'activités économiques: industries, artisanat (Ulb)
  - AUUL - Zone à urbaniser en zone urbaine de loisirs
  - E1 - Eaux intérieures
- 
- Voies principales (RP et VDE)
  - Cours d'eau principaux linéaires
  - Cours d'eau principaux surfaciques

